

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-52ItemMarie Moret à madame Coussinet, 9 mars 1892

## Marie Moret à madame Coussinet, 9 mars 1892

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Coussinet-Piret](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[9 mars 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination43, rue Richer, Paris

### Description

RésuméMarie Moret trouve le prix de la toilette commandée dans la lettre du 5 mars très excessif. Insiste sur la qualité souhaitée de la doublure et sur le retrait de la traîne. Joint à sa lettre un extrait de *La Mode illustrée* ainsi qu'un corset à repriser.

## Mots-clés

### [Vêtements](#)

Œuvres citées [La Mode illustrée : journal de la famille, Paris, 1860-1937.](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coussinet-Piret

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Métiers de la confection

Biographie Maison de couture établie au 43, rue Richer à Paris et fondée par madame Coussinet à laquelle s'est associée Louise Piret en mars 1892. La maison porte les raisons sociales « Mme Coussinet » de 1884 à mars 1892 et « Mmes Coussinet-Piret » de mars 1892 à juillet 1899 où la raison sociale change définitivement pour « Mme Louise Piret » jusqu'en 1904.

## Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-52

Collation 3 p. (129r, 130r, 131v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

---

Quintessence Familiale, 9 mars 1499

Je vous rappelle que je ne vous pas de  
bonne (Madame) Cousine, je porte  
la robe bande en courte. J'ai dû cep-  
pendant le faire exécuter chez le prix de  
moins de dix francs que nous me red-  
demander pour la simple toilette en question  
entre nous. Et il est certain que si elle  
laisse à désirer en quoi que ce soit, soit  
comme description de mes indications,  
fini d'exécution, excellence des fournitures  
ou non parfait des détails, nous m'oblige-  
rez à écrire.

C'est au croquis n° 1 que je m'arrête.  
Je vous le retourne ci-joint avec les autres  
charbonnets. Je compte sur une double de faire  
une parfaite robe. Vous savez combien géné-  
reusement les doubles laissent à désirer.  
Qu'il m'en soit donc pas ainsi cette fois.

Veillez vous reporter à ma lettre du 14  
pour les détails dont nous me garantissons  
la parfaite exécution. Je joins à la présente  
le modèle de la mode illustrée dont il est  
parlé dans ma précédente lettre, touchant  
exclusivement la bande de velours soie noir  
qui doit être le devant de la robe prin-  
cipale que je vous demande.

Je vous rappelle que je ne vous pas de  
 traîne (pas du tout), puisque je porte  
 la jupe courte et courte. J'ai dû sup-  
 primer la traîne que vous aviez faite  
 à la dernière jupe que vous m'avez  
 fournie. Épargnez-moi le désagrément  
 d'avoir à rectifier ainsi votre travail.  
 Veuillez à ce qu'on me fasse la jupe  
 courte.

Vous avez mes mesures indiquées sur  
 la note cousue après ma doubleure modèle.  
 Je vous demande instamment de tenir  
 compte de toutes les indications de cette note.

— Par ce même courrier, je vous adresse  
 en colissimo franco à domicile le dernier  
 corsage que vous m'avez fourni. Ce qu'il  
 faudrait lui reprendre pour qu'il aille  
 parfaitement bien est indiqué au fil  
 blanc. Vous m'avez donc qu'à vous y  
 conformer exactement, et la robe-  
 princesse ira aussi bien que vous me  
 le promettez.

Surtout renvoyez ma lettre du 5<sup>e</sup>  
 pour les boutons et la garniture du  
 devant de la robe.

Ne garder pas de me que je desire les  
manches d'une seule piece et non pas  
coupées en deux comme au modèle  
~~ci-joint~~ que je vous envoie ci-joint  
pour la bande de revers exclusivement.  
Mais les manches devront être garnies  
d'une garniture rappelant celle du  
devant de la robe.

J'ai les manches très fortes. Tenez  
en compte je vous prie. Du reste le  
corsage que je vous envoie sera  
posé parfaitement.

Ci-joint une seconde lettre concer-  
nant un autre vêtement.

Veillez agréer, Madame, mes  
parfaites civilités

Marie Gouin